

2026/2027

Les Piscines de l'Agglo

Vienne Condrieu Agglomération

Tarifs droits d'entrée

Valables au 1er juin 2026

ENTRÉE À L'UNITÉ Validité 1 an	RÉSIDENTS*	HORS TERRITOIRE
ADULTES (à partir de 13 ans)	4,60 €	9,20 €
ENFANTS, JEUNES ET SENIORS (de 3 à 12 ans, étudiants, apprentis et + de 65 ans) ***> Sur présentation d'un justificatif***	3 €	7,20 €
TARIF SOCIAL (+ de 60 ans et non assujettis à l'impôt sur le revenu, bénéficiaires de revenus minimum (RSA, ASA), personnes à mobilité réduite et leurs accompagnants, résidents des Instituts Médico-Éducatifs) ***> Sur présentation d'un justificatif***	1,50 €	3 €

CARTE DE 10 ENTRÉES Validité 1 an	RÉSIDENTS*	HORS TERRITOIRE
ADULTES (à partir de 13 ans)	41,20 €	82,40 €
ENFANTS, JEUNES ET SENIORS (de 3 à 12 ans, étudiants, apprentis et + de 65 ans) ***> Sur présentation d'un justificatif***	23,60 €	50,40 €
TARIF SOCIAL (+ de 60 ans et non assujettis à l'impôt sur le revenu, bénéficiaires de revenus minimum (RSA, ASA), personnes à mobilité réduite et leurs accompagnants, résidents des Instituts Médico-Éducatifs) ***> Sur présentation d'un justificatif***	15 €	30 €

CARTE HORAIRE Tarif unique pour tout public - Validité 1 an	RÉSIDENTS*	HORS TERRITOIRE
25 HEURES	80 €	160 €
50 HEURES	150 €	300 €

Ces tarifs n'incluent pas l'achat de la carte PASS piscines à 3 €

POUR BÉNÉFICIER DU TARIF RÉSIDENT,
MERCI DE PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE :
facture de téléphone, d'électricité ou de gaz, quittance de loyer.

Sans présentation de ce document, le tarif hors territoire sera appliqué.

L'achat (au prix de 3 €) ou la recharge de la carte PASS piscines (entrée unitaire, carte 10 entrées ou carte horaire) peuvent se faire **directement en ligne sur la plateforme de billettique.**

Tous les tarifs sont disponibles sur :
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Tarifs activités

Valables au 1er juin 2026

ACTIVITÉS À L'UNITÉ Validité 1 an	RÉSIDENTS*	HORS TERRITOIRE
ENTRÉE NON COMPRISE	8 €	
ENTRÉE COMPRISE	12 €	15 €

CARTE DE 10 ACTIVITÉS Validité 1 an	RÉSIDENTS*	HORS TERRITOIRE
ADULTES entrée comprise	100 €	130 €
JEUNES ET SENIORS entrée comprise (étudiants, apprentis et + de 65 ans) ***> Sur présentation d'un justificatif***	83,60 €	110,40 €
TARIF SOCIAL entrée comprise (+ de 60 ans et non assujettis à l'impôt sur le revenu, bénéficiaires de revenus minimum (RSA, ASA), personnes à mobilité réduite et leurs accompagnants, résidents des Instituts Médico-Éducatifs) ***> Sur présentation d'un justificatif***	75 €	90 €

COURS DE NATATION Validité 1 trimestre	RÉSIDENTS*	HORS TERRITOIRE
COURS COLLECTIFS 10 SÉANCES (valable sur un trimestre - entrée comprise)	100 €	130 €

SAUNA Uniquement au stade nautique	RÉSIDENTS*	HORS TERRITOIRE
ACCÈS AU SAUNA (recharge à l'heure - entrée non comprise - sur réservation)	10 €	

Ces tarifs n'incluent pas l'achat de la carte PASS piscines à 3 €

*** RÉSIDENTS TERRITOIRE :**
Ampuis ▮ Chasse-sur-Rhône ▮ Chonas-l'Amballan ▮ Chuzelles ▮ Condrieu ▮ Échalas ▮ Estrablin ▮ Eyzin-Pinet ▮ Jardin ▮ Les Côtes-d'Arey ▮ Les Haies ▮ Loire-sur-Rhône ▮ Longes ▮ Luzinay ▮ Meyssiez ▮ Moidieu-Détourbe ▮ Pont-Évêque ▮ Reventin-Vaugris ▮ Sainte-Colombe ▮ Saint-Cyr-sur-le-Rhône ▮ Saint-Romain-en-Gal ▮ Saint-Romain-en-Gier ▮ Saint-Sorlin-de-Vienne ▮ Septème ▮ Serpaize ▮ Seyssuel ▮ Trèves ▮ Tupin-et-Semons ▮ Vienne ▮ Villette-de-Vienne

*** COMMUNES PARTENAIRES :** Grigny ▮ Saint-Just-Chaleyssin

La réservation des activités au stade nautique se fait selon un planning horaire **en ligne sur la plateforme de billettique.**
Pour les autres établissements nautiques, l'inscription aux activités se fait à l'accueil des piscines.

STADE NAUTIQUE
Françoise Clavery Bouysson

Période scolaire

LUN - MAR - JEU - VEN	12h - 13h30	16h45 - 19h30
MERCREDI	12h - 19h30	petit bassin : **14h - 17h**
SAMEDI	13h - 19h	petit bassin : **16h30 - 19h**
DIMANCHE	9h30 - 12h30	petit bassin : **10h - 12h**

Vacances scolaires

Toussaint, Noël, hiver et Pâques

du LUN au VEN	10h - 14h	15h - 19h30
SAMEDI	13h - 19h	
DIMANCHE	9h30 - 12h30	

Fermetures :
du 25 décembre au 1er janvier, le 1er mai
et la 1re semaine de septembre pour maintenance technique

Période estivale

Juin

	BASSIN EXTÉRIEUR 50 M	PETIT BASSIN ET PATAUGEOIRE	BASSIN INOX INTÉRIEUR
LUNDI	12h - 13h30 16h45 - 18h30	-	12h - 13h30 16h45 - 19h30
MARDI	12h - 13h30 16h45 - 18h30	-	12h - 13h30 16h45 - 19h30
MERCREDI	12h - 18h30	12h - 17h	12h - 19h30
JEUDI	12h - 13h30 16h45 - 18h30	16h45 - 18h	12h - 13h30 16h45 - 19h30
VENDREDI	12h - 13h30 16h45 - 18h30	16h45 - 18h	12h - 13h30 16h45 - 19h30
SAMEDI	12h - 18h30	12h - 18h	12h - 14h
DIMANCHE	10h - 18h30	10h - 18h	12h - 14h

Juillet et août

	BASSIN EXTÉRIEUR 50 M	PETIT BASSIN ET PATAUGEOIRE	BASSIN INOX INTÉRIEUR
du LUN au DIM	10h - 18h30	10h - 18h	10h - 14h

Snack, petite restauration
Ouverture tous les jours y compris les jours fériés

PISCINE
Loire-sur-Rhône

Horaires

Période scolaire

LUN - MAR - JEU	12h - 13h30	16h30 - 19h
MERCREDI	9h30 - 13h30	14h30 - 18h30
VENDREDI	11h15 - 13h30	16h30 - 19h

Vacances scolaires

Toussaint et Pâques

du LUN au VEN	11h30 - 18h30

Fermetures :
vacances scolaires (Noël et hiver)
le 1er mai, en juillet et août
et la 1re semaine de septembre pour maintenance technique

Les horaires des activités des 4 établissements nautiques sont disponibles sur :
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Les piscines

L'HORAIRE DE FIN INDIQUE L'ÉVACUATION DES BASSINS
Fermeture de l'établissement 15 minutes après en période scolaire
et 30 min après en période estivale

d'ouverture

PISCINE Villette-de-Vienne

Période scolaire

LUNDI	12h - 13h45	16h30 - 19h
MAR - VEN	12h - 13h45	16h30 - 18h
MERCREDI	9h45 - 11h45	12h - 18h
JEUDI	12h - 13h45	

Vacances scolaires

Toussaint et Pâques

du LUN au VEN	12h - 14h	15h - 18h30

Fermetures :
vacances scolaires (Noël et hiver)
le 1er mai, en juillet et août
et la 1re semaine de septembre pour maintenance technique

Ouverture les jours fériés :
Les établissements nautiques sont ouverts de 9h30 à 12h30 durant la période scolaire, et sur leurs horaires habituels le 14 juillet et le 15 août



PISCINE
Lucien Millet

Période estivale

Juin

LUN - MAR - JEU - VEN	11h - 13h30 16h30 - 18h30
MER - SAM - DIM	11h - 18h30

Juillet et août

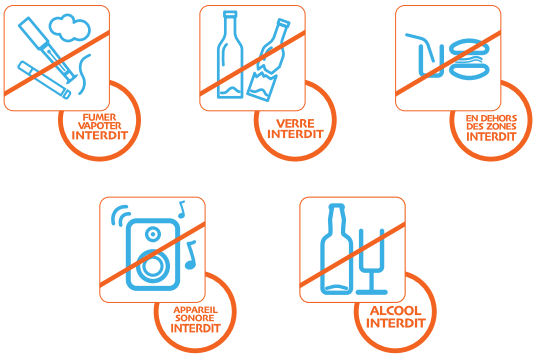
du MAR au DIM	11h - 18h30

DANS LES 4 ÉTABLISSEMENTS NAUTIQUES DE L'AGGLO :

ON SE BAIGNE AVEC



LES INTERDICTIONS



Le non-respect du règlement peut entraîner une expulsion immédiate, temporaire ou définitive de l'établissement.

Règlement complet consultable sur :
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

STADE NAUTIQUE FRANÇOISE CLAVERY-BOUYSSON
380, RD 502 - 69560 Saint-Romain-en-Gal
04 69 46 14 92

PISCINE À LOIRE-SUR-RHÔNE
316, montée des Pérouzes - 69700 Loire-sur-Rhône
04 69 46 14 96

PISCINE À VILLETTE-DE-VIENNE
328, route de Chuzelles - 38200 Villette-de-Vienne
04 69 46 14 91

PISCINE LUCIEN MILLET
40, rue des Grillons - 38780 Eyzin--Pinet
04 69 46 14 98

Service communication Vienne Condrieu Agglomération - Adobe Stock - Juin 2026

Vienne Condrieu Agglomération

Direction des équipements sportifs
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
piscines@vienne-condrieu-agglomeration.fr